



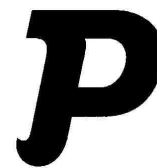
Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423

Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 364
JUN 2013

Déposé le 28/06/2013

Edito

L'ETE SERA CHAUD LA RENTREE AUSSI.

Voilà, c'est fait ! Le congrès de notre UD est passé et il s'est bien passé. Trois jours de débats sur l'actualité, le document revendicatif, la vie syndicale, l'éducation syndicale ou encore notre situation financière. Trois jours de confrontations d'idées, d'interventions quelquefois un peu musclées ou au contraire plus douces et émouvantes, de questions pertinentes appelant des réponses tout aussi concrètes, trois jours de congrès comme il faudrait les vivre à chaque fois, partout.

Pour autant, la vie militante ne s'arrête pas à cette particularité et c'est une chance. Les revendications, nos attentes, nos propositions qui portent sur des réflexions à court, moyen et long termes ne doivent pas rester des convictions, ou non, de délégués mais bien des ordres du jour de nos bureaux ou Commissions Exécutives. Il serait dommage que les militants ne puissent pas s'emparer de sujets qui pourraient changer profondément la vie des salariés.

Nous pourrions parler pendant des heures de ces moments qui, à titre personnel, eh oui je m'autorise à le faire, m'ont énormément touché, ravi et conquis.

L'actualité nous rattrape et nous dépasse par moments. C'est le cas de l'annonce d'une énième réforme des retraites qui paraît encore plus régressive que la réforme Woerth-Sarkozy, de la mise en place pendant l'été, de loi sur la sécurisation de l'emploi qui fera sans aucun doute des ravages sans précédent dans l'ensemble du salariat, qu'il soit de droit privé ou du statut de la fonction publique, d'une mise en place de la TVA écologique faisant peser sur les ménages les exonérations sociales et fiscales du patronat ou encore le troisième acte de la décentralisation.

Toutes ces rumeurs ou affirmations me font dire que cet été devra être revendicatif, intransigeant sur notre activité. En effet, que cela nous plaise ou non, notre activité ne doit pas retomber pendant la période estivale car le mois de septembre ne sera pas que la rentrée des classes, mais bien aussi «la rentrée sociale». Tous les militants ne sont pas

en congés en même temps. Les UL et l'UD auront certes un peu moins d'activité, mais il reste des permanences et des contacts fiables. Ces deux mois doivent être pour les camarades qui le peuvent, un moment de travail convivial et fraternel, de franche rigolade combative et déterminée. Des plans de travail seront discutés et élaborés comme on a su le faire en 2010, ce qui nous a conduit à organiser les très fortes mobilisations de septembre. Nous avons su, à l'époque, prendre nos responsabilités et nous pouvons assumer le même dispositif pour que demain la lutte soit plus forte et que la victoire de la classe ouvrière soit complète et enfin reconnue. Cela ne dépend que de nous.

La période est cruciale pour ceux qui croient à «un idéal humain démocratique, social», voire «socialiste». Pouvons-nous encore nous dire que la bourgeoisie existe et qu'il faut faire avec ? Que le capitalisme nous gouverne et qu'il faudrait l'améliorer, sachant que par essence, ce n'est pas possible ? Que l'Europe pourrait être sociale, mais qu'elle n'a jamais été conçue pour ça et ne le sera jamais (l'IHS 18 pourra le prouver).

Alors oui, l'été sera chaud, dans les tee-shirts, dans les maillots des camarades qui militeront avec la fougue et l'envie de réussir un travail qui mérite d'être entendu et reconnu de tous. Allons partout où nous pouvons à la rencontre du monde que nous connaissons bien, celui du travail, des plus anciens, des plus jeunes, pour leur expliquer les raisons de ce refus de ce monde capitaliste dirigé par une classe qui ne représente qu'elle-même. La classe ouvrière dans son ensemble est la plus importante et la plus imposante de ce pays, de l'Europe et du monde. Nous avons le sentiment de ne pas exister, mais nous sommes la classe sociale, qui sans en prendre conscience, est en capacité de prendre le pouvoir. Nous sommes nombreux et très puissants. Nous sommes les richesses et ne l'oublions pas. Bonnes vacances.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

- Edito : L'été sera chaud
- P 2 : Luttés chez Michelin
- P 3 à 14 : Compte rendu du Congrès de l'UD CGT du Cher
- P 15 : Indecosa CGT 18 : Commission Logement
- P 16 : Résultats de la Souscription de l'UD



AGENDA

**Journées d'Etude
les 28 & 29 Août**
(voir page 14)

**Inscrivez-vous
dès maintenant
auprès de l'UD.**

**Pensez à déposer vos demandes de
congés éducation 1 mois avant.**



Non à la fermeture de Tours !

Non aux suppressions d'emplois et aux licenciements !

Après la fermeture de Poitiers, Toul, etc... et la fermeture de nombreux ateliers (Bourges, Montceau, Clermont, Tours, Paris etc...), Michelin voudrait maintenant fermer l'usine de Tours.

C'est inacceptable !

Michelin a distribué aux actionnaires en quatre ans près de 1,5 milliard d'euros.

Il annonce d'ores et déjà pour 2015 vouloir faire plus de 2 milliards de profits.

Pour tenir ses objectifs il compte à nouveau augmenter de 30 % la productivité dans les 3 années qui viennent, après l'avoir déjà augmentée de 30 % ces trois dernières années.

Son seul objectif est donc d'augmenter ses profits en jetant à la rue plusieurs centaines de salariés et en aggravant les conditions de travail de ceux qui vont rester.

Non, cet argent qui est le fruit de notre travail ne doit servir qu' à une seule chose :

Le maintien de tous les emplois.

Michelin voudrait que ces licenciements se passent dans la sérénité.

C'est honteux d'imaginer que lorsqu'on prive d'emplois des centaines de salariés, cela puisse se passer dans le calme et la bonne humeur.

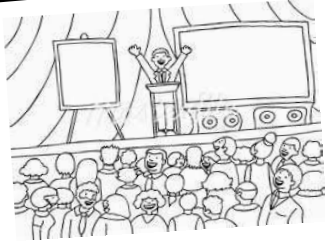
Nous ne laisserons pas faire ! Il faut empêcher Michelin de nous nuire !

La lutte ne fait que commencer et nous sommes tous concernés.

**Le 26 juin, s'est tenu à Clermont-Ferrand
un Comité Central d'Entreprise sur cette restructuration.**

**Les Syndicats CGT, FO, CFTC et SUD Michelin
ont appelé à une journée d'action avec arrêts de travail
allant de 1 h à 8 heures dans toutes les équipes.**

ECHOS du CONGRES de l'UD des 12 - 13 & 14 JUIN 2013



Ce Congrès de l'UD du Cher a été riche en échanges de points de vue et en débats. Plusieurs courants d'idées se sont vus mis en opposition, ne serait-ce que ceux de l'accompagnement et de l'intersyndicale. Notre département a une histoire, peut-être singulière mais qui globalement forge les idées. Sur cette terre berrichonne s'est ancré un syndicalisme de luttes et aussi de classe, ce qui exprime un combat contre cette puissance capitaliste qui nous ronge et avilit l'Homme. Des échanges et témoignages forts lors de ce Congrès ont permis de penser que cette flamme de résistance à toute forme de pression du capital n'est pas près de s'éteindre. Nous avons la lourde tâche de ne pas trahir celles et ceux qui nous ont transmis ce flambeau de lutte et de résistance pour que nous puissions continuer à vivre debout. Nos « dirigeants » de l'UD ont cette fibre et la confiance du Congrès leur a été renouvelée pour le mandat à venir.

Centre Hospitalier St-Amand

Nous étions huit de l'Hôpital Jacques-Cœur à participer au Congrès de l'UD CGT du Cher. Nous avons apprécié les diverses interventions donnant lieu à des débats riches, variés et parfois houleux, la réalisation du document préparatoire s'y prêtant.

Nous avons tous ressenti une grande émotion lors de l'allocation de Madeleine Ferdonnet. Elle nous a amené à une vive réflexion sur la nécessité de continuer la lutte et de toujours rester vigilants sur la montée du racisme et de la xénophobie. L'intendance était de qualité, la convivialité s'est instaurée notamment autour des repas et du dîner fraternel. L'émotion était palpable lors de la remise des médailles et du discours de clôture où des mots forts ont été prononcés. Bravo pour ton nouveau mandat Sébastien !

Le Bureau du CH J. Coeur

Il me semble que les débats qui se sont engagés durant ce congrès doivent nous interpeller que ce soit à l'UD, dans les UL ou au syndicat. De jeunes militants sont intervenus pour nous faire part des difficultés rencontrées à l'entreprise. Ils ne savent pas comment s'y prendre pour faire avancer leurs idées ; tout en étant très combatifs, être épaulés par des "anciens" serait enrichissant.

L'affrontement avec des patrons de choc ou des directions invisibles est de plus en plus dur et le faible taux du nombre d'adhérents à la cgt est un frein à la mobilisation des salariés et à la construction d'un rapport de force capable de mettre en difficulté ces patrons. Dans cette période où la politique mise en œuvre ne cesse de faire des dégâts dans une grande partie de la population et que les actionnaires et le capital continuent de se gaver, des camarades se posent des questions sur notre efficacité. La division syndicale est très mal vécue et la trahison de certaines organisations syndicales ne passe pas. Des camarades sont intervenus pour demander de l'aide que ce soit en juridique ou sur le fonctionnement des IRP. Alors que des difficultés sont rencontrées pour faire fonctionner les UL et développer l'interpro., le rapprochement avec celles-ci doit permettre d'avancer. Les élus du personnel sont les cibles privilégiées du patronat, intimidation, entrave au fonctionnement syndical et des conseillers du salarié ont rapporté que beaucoup d'entretiens préalables étaient la conséquence d'inaptitude à tout emploi dans l'entreprise reconnue par la médecine du travail. Ces causes étant des méthodes de plus en plus fréquentes de harcèlement du patron ou de sa hiérarchie provoquant des dépressions, ainsi celui-ci jette ses salariés au moindre coût ! Dans ces interventions j'ai ressenti beaucoup de questionnement sur le comment y arriver, des interrogations sur notre démarche mais, et c'est ce qui est très positif, la volonté de ne pas laisser faire, de se battre, avoir une CGT renforcée pour mobiliser les salariés pour gagner même si la tâche est lourde.

Daniel Bussenet - Retraité Multipro St-Amand

Un congrès avec des débats un peu animés par moment ; cela est bien de confronter ses idées, ce qui fait avancer notre CGT.

Puis aussi application de la démocratie ce qui est normal pour un syndicat comme le nôtre.

SMIC à 2000 €uros oui c'est plus près des besoins, mais il faudra expliquer que c'est possible avec les gains de productivité, des profits qui montent mais le partage de la richesse créée ne pas l'oublier.

Débat sur la retraite : ne pas se laisser enfermer "les gens vivent plus longtemps". Revenir sur les fondamentaux, nombre d'années de cotisation à définir 37,5

Je pense que les congressistes sont prêts à se battre pour la protection sociale dans son ensemble.

Travailler sur les luttes convergentes emploi, salaire, services publics, protection sociale..... mais nous devons rester réalistes. Il faudra donner beaucoup d'explications aux salariés donc prendre du temps syndical pour aller distribuer nos idées.

Si nous voulons réussir, nous devons renforcer notre syndicat en adhérents, militants, donc faire de la formation et ne pas oublier notre journal la NVO, mais voilà nous n'abordons pas assez ces sujets en profondeur.

La politique financière n'est pas à regarder sur seulement quelques lignes, nous avons une commission financière qui fait son travail. Je dois dire que nous le savons tous, que la solution est de faire des adhérents et je suis bien placé pour savoir que ce n'est pas facile, mais peut-être que nous devons changer de comportement envers les salariés.

Donner plus d'explications, aller plus au combat des idées, proposer systématiquement l'adhésion ; si les gens ne veulent pas adhérer il faut leur dire clairement que s'ils ne prennent pas leur destin en main cela sera de leur faute si les choses n'avancent pas. Nous devons être collectifs et non individuels. Voilà pour moi les grandes lignes que je retiens de ce congrès.

Roger Ménigot - Parker Vierzon

Les camarades SNWM ont globalement fait un constat positif de ce Congrès. La durée sur deux jours et demi s'avérant nécessaire pour que chacun puisse s'exprimer, aborder le maximum de sujets, et même si, quelques améliorations peuvent toujours être apportées, notamment sur le respect des horaires programmés.

De par un excellent document d'orientation collant au plus près de la réalité de notre quotidien, les nombreux débats et interventions ont été enrichissants et constructifs, avec quelques échanges enflammés par moments, cela étant le propre d'un fonctionnement démocratique.

Les camarades SNWM ont mesuré le décalage existant entre la ligne dirigeante de la confédération exprimée par sa représentante et la base, sur le thème du syndicalisme rassemblé !!!!

Syndicat SNWM - St-Florent s/Cher



DOCUMENT D'ORIENTATION ADOPTÉ au CONGRÈS de l'UD-CGT du CHER

INTRODUCTION

Le document de notre dernier congrès en 2010 commençait comme cela : « *La crise économique que nous connaissons depuis la fin de l'année 2008 a des conséquences sociales considérables pour les salariés. C'est l'explosion du chômage, le recours au chômage partiel, des baisses de rémunération* ». Il poursuit : « *Souvent présentée exclusivement comme une crise financière, il s'agit pourtant bien d'une crise structurelle, d'une crise du capitalisme* ». Où en est la situation depuis cette période ?

Le chômage s'est considérablement accéléré, les fermetures d'usines et d'entreprises en général atteignent des niveaux jamais connus auparavant, les caisses de l'État et de la Sécurité Sociale ont été minutieusement et structurellement asséchées, les salaires rendus à un tel niveau que la précarité est devenue le lot quotidien de millions de salariés, la même chose s'est produite chez les retraités et les chômeurs avec la stagnation puis la baisse des pensions, des allocations et des minima sociaux,... La paupérisation généralisée a été instaurée comme modèle de société.

En même temps nos services publics sont démantelés petit bout par petit bout dans l'objectif de ne laisser qu'un service minimum « *de solidarité* » sur les territoires : La Poste, l'Hôpital Public, les Trésoreries et l'ensemble des services des Impôts, des services décentralisés de l'Etat, l'Education Nationale, la Recherche publique, l'Accueil des personnes âgées et de la petite enfance, le transport, l'Industrie de Défense et l'Armée, etc... La mobilisation de la CGT, des salariés, parfois en lien avec les élus a réussi à freiner les velléités de privatisation des capitalistes.

La mise en avant des concepts de Services d'Intérêts Général sous toutes leurs formes est destinée à faire disparaître les Services Publics ; ils ne sont pas là pour préserver les conquêtes des travailleurs en matière de Services Publics, ils sont l'un des moyens d'engager les processus de privatisation. Cette conception libérale est imposée par une Europe autoritaire.

Dans ce contexte nous assistons aux simplifications des services, regroupements, fusions ; pour exemple, le Service Public de l'emploi (fusion (ANPE/ ASSEDIC). Pour la CGT, les Services Publics sont in-

dissociables du Statut Général des Fonctionnaires, les agents y assurent les missions de Service Public, le financement est nécessairement public.

Les collectivités territoriales ont aussi été impactées avec une baisse drastique des dotations d'État et des missions supplémentaires avec la hausse de demandes d'aide sociale.

L'acte III de la décentralisation organise un nouveau désengagement de l'Etat. Associé à la MAP (Modernisation de l'Action Publique), continuité de la RGPP, il se traduirait par l'abandon de missions, s'accompagnerait d'une mobilité des agents et pourrait générer de nouveaux transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. L'UD du Cher demande l'abandon de la MAP et de l'acte III de la décentralisation porteurs de lourds dangers.

Cette liste de mauvais coups et de reculs sociaux peut paraître alarmiste et négative sur un document de congrès, mais il faut bien faire un état de ce qui s'est passé pendant 3 ans dans ce pays et dans le département.

Tout ce qui a été dit plus haut a un impact direct sur le Cher. Quelques exemples car, là aussi, les coups et les luttes ont été nombreux : Intermarché base de Levet, Bussière Saint-Amand, la Poste, SNCF, Pôle Emploi, Finances Publiques, Paulstra, C.H. George Sand, C.H. Jacques Cœur et celui de Vierzon, Nexter, Wilo, Pillivuyt, Pica, EDF-GDF, Municipaux Bourges, Soudacier, Véolia, Doux, Hôpital de Saint-Amand, Uniroute, etc....

Sans compter que de nombreux camarades ont subi des attaques pendant l'exercice de leur mandat suite aux élections dans les entreprises. Le patronat, soutenu par les gouvernements, n'a cessé de maltraiter ou de violenter nombre de syndicalistes progressistes, particulièrement des militants et responsables CGT.

Le grand moment de ce mandat fut évidemment l'année 2010 et la bataille contre la réforme des retraites. Jamais les mobilisations dans le département n'ont été aussi conséquentes. Au plus fort de l'action, plus de 22 000 manifestants ont défilé dans les rues du département. Jamais, depuis des décennies les salariés, retraités, chômeurs et jeunes n'é-

taient autant descendus en masse dans la rue. Malheureusement, malgré des millions de manifestants en France, cela n'a pas arrêté le gouvernement et la loi sera promulguée. Mais rien n'est à jamais perdu et seul le rapport de forces inversera la tendance.

Ce constat doit nous amener à avoir plusieurs pistes de réflexion que nous devons développer tout au long des trois ans à venir. Il faut nous interroger sur l'évolution du salariat au regard de la mutation des entreprises et des filières industrielles, ses conséquences et nos perspectives. Ce qui nous conduira à faire un bilan sur l'état de notre protection sociale et à aborder nos propositions. Dans le même temps et de manière transversale, nous poserons la question des salaires et des services publics comme éléments indispensables à l'émancipation des salariés et de l'ensemble des citoyens.

I - L'ÉVOLUTION DU SALARIAT ET LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Nous voyons maintenant depuis près de 30 ans notre industrie disparaître par pans entiers, sans pour autant épargner aucun département ni région française.

Les annonces et les fermetures effectives de grands sites industriels au niveau national impactent directement ou indirectement nos emplois dans bon nombre de secteurs.

Les livres blancs successifs dans l'industrie de défense ont fait de Giat-Nexter System une coquille de plus en plus vide. La même chose dans l'automobile sur Vierzon et St-Florent. L'industrie du livre sur Saint-Amand subit des restructurations organisées par les grands groupes sous le diktat de l'Europe et la libre circulation des biens et des marchandises. Le dumping industriel et social dans notre pays, en Europe et dans le monde, délocalise multitude de productions. Il provoque désindustrialisation et misère humaine jamais égalées depuis trois décennies.

L'autre conséquence de cette désorganisation organisée, c'est la précarité d'un bon nombre de salariés et la mutation des savoirs et des savoir faire.

Les licenciements, qu'ils soient collectifs, individuels ou « à l'amiable » par les ruptures conventionnelles (dispositif qu'il faut abroger et non encadrer) en-

traînent, du fait que l'emploi industriel n'apporte plus de travail à ceux qui n'en ont plus, ainsi qu'aux jeunes qui veulent s'impliquer dans les filières, des situations de grandes difficultés.

Lorsqu'on regarde la faiblesse des salaires, on ne peut pas s'étonner que des allocations chômage, versées à de plus en plus d'allocataires, soient si faibles et ne permettent pas de vivre en répondant aux besoins des familles.

Le chômage et la précarité ne sont pas des situations choisies ni une fatalité. C'est bien le résultat de politiques successives de soi-disant réductions des coûts pour répondre aux besoins des marges et rentabilités accrues à court terme par le capital.

Ces drames humains sont plus perceptibles chez les jeunes et chez les femmes, qu'elles soient seules avec des enfants ou non. Le patronat a trouvé dans cette population, en y ajoutant « les séniors » (terme inapproprié), « une quantité de mains et main d'œuvre » non négligeable afin d'imposer son modèle de développement économique. En effet, nombre de salariés de ces catégories se voient proposer un boulot à temps partiel imposé dans des conditions, le plus souvent, incompatibles avec la vie familiale ou un autre travail.

On voudrait nous faire croire que cette situation est l'évidente conséquence d'une industrie qui ne correspondrait plus aux besoins de la population. Le capital n'a comme principale occupation l'organisation de la mise en concurrence des moyens de production au niveau de tous les territoires, imposant une baisse drastique des salaires et des acquis sociaux entraînant des licenciements partout, des fermetures d'usines, des conditions de travail inacceptables, et le chantage au droit au travail pour tous.

Il nous faut évidemment réfléchir, voire imposer, de nouvelles règles de production prenant en compte le respect de la planète, des ressources naturelles communes et de l'ensemble des individus. Ces préoccupations ne sont absolument pas des priorités pour les possédants et il faudra, encore une fois, s'affronter partout pour pousser nos revendications.

La politique industrielle n'est pas le seul fait du politique et du patronat ! C'est l'affaire de tous et à tous les niveaux.

Pour les 100 grandes Sociétés Transnationales c'est une explosion des profits sans précédent. Mettant à

profit une crise qui a pour conséquence la paupérisation de masse, l'oligarchie financière pour imposer un taux de profit maximum. Des institutions, mises en place par les états et gouvernements pour le capital, comme l'OMC, l'OMS, la Banque Mondiale, le FMI, la Communauté Européenne ou la CE, sont à l'origine d'une réorganisation complète de la production mondiale. Les politiques libérales font payer aux salariés par l'austérité les milliards donnés au patronat à fonds perdus pour résultat : une aggravation de la crise et une récession qui tourne le dos à toute relance de l'économie. Un pas est franchi avec l'ANI (une « loi de sécurisation de l'emploi ») transposition du pacte emploi compétitivité européen, qui se veut un nouveau modèle social, par lequel le capital prend sa revanche sur celui qui est issu du CNR. L'ANI institutionnalise le chantage emploi contre salaire avec un accord d'entreprise qui prévaut sur le Code du Travail, les conventions collectives et le contrat de travail lui-même. Cette loi de baisse des salaires a pour cible le salaire socialisé et la mise en coupe réglée de la Sécurité Sociale. On cherche à opposer Public/Privé, pourtant il n'y a pas de développement de production des richesses par la classe ouvrière sans les conditions sociales pour assurer la reproduction de la force de travail, avec des services publics, la santé, l'éducation, la formation qui ne doivent pas devenir des marchandises.

Pour la classe ouvrière de France, il s'agit de sortir par le haut du chantage emploi contre salaire dans les entreprises. Nous devons prendre conscience que notre organisation ne doit pas s'inscrire dans cette logique de concurrence mondiale entre les peuples et que la classe ouvrière française tient un rôle essentiel dans la lutte.

Contre la mise en concurrence et le chantage aux coûts salariaux, contre la tendance au repli sur soi, voire au développement de la xénophobie, du racisme banalisé, il faut développer la solidarité internationale de classe dans des luttes communes pour tirer vers le haut, salaires et droits du travail.

Les gouvernements successifs depuis quarante ans ainsi que l'ensemble des partis politiques (n'oublions pas que nous sommes politiquement indépendants) ont joué un rôle plus ou moins important dans l'accompagnement et le développement des politiques de désindustrialisation. De privatisation en privatisation à partir de 86 jusqu'à maintenant, de subvention en exonération depuis l'interventionnisme d'état de 1945 à 1980, de non courage politique à l'acceptation devant le revendicatif patronal.

Jusqu'à dernièrement, les gouvernants ont succom-

bé aux sirènes des possédants en leur accordant argent public, distribué à tous les niveaux, sous couvert de maintien ou développement de l'emploi et non sous condition de donner un travail. Des millions d'euros sont ainsi donnés, c'est le terme adéquat, à nombre d'entreprises qui ne servent pas aux chômeurs et aux salariés et notre département n'est pas en reste dans cette distribution.

Les salariés de l'industrie et plus largement la classe salariale souffrent du manque de perspective dans notre département. La menace de perdre son travail met le salariat dans les conditions de compromis permanents qui favorisent le patronat, ce qui entraîne des revendications à la baisse voire l'absence de proposition. On le voit dans les NAO ou dans les cahiers revendicatifs. Il faut remédier à ça. Plus de douze mille salariés travaillent dans l'industrie et combien sont formés tout au long de leur vie ? S'ils le sont, pour quoi faire ? La désertification industrielle entraîne une vraie paupérisation de certains territoires proches de nous. Elle amène la fin des services publics de proximité et crée nombre d'inégalité dans les populations, ce qui provoque le départ de nombre de familles dans des zones géographiques plus attractives d'un point de vue du travail et des services. Moins de politique industrielle, c'est moins d'emplois de service, moins de services publics, moins de fonctionnaires, des salaires à la baisse, plus de temps partiel, etc...

Nous devons intervenir partout dans le sens de la réindustrialisation et des droits nouveaux pour les salariés en proposant :

- le SMIC à 2 000 € brut et la reconnaissance des qualifications,
- la nationalisation de la filière industrielle,
- la renationalisation de la filière de l'énergie, des télécommunications, des transports, et la nationalisation de l'eau et des déchets,
- l'arrêt des aides publiques et des exonérations des cotisations. Elles coûtent à la population, mettent en compétition les salariés et favorisent les licenciements,
- la fin des licenciements pour les profits,
- un salaire à vie pour tous,
- la remise en place des services publics et la création de nouveaux,
- l'égalité entre les Femmes et les Hommes partout,
- un véritable service public au service des chômeurs,
- la fin de la propriété privée à but lucratif,
- l'abrogation de la loi sur la « flexibilité du travail »,

- La reconnaissance de la pénibilité (ex. 3x8 – 5 x8) par un aménagement de la vie au travail à partir de 50 ans.

II - LA PROTECTION SOCIALE

La protection sociale est, depuis sa création, attaquée de toutes parts par l'ensemble de ses détracteurs, que ce soit le patronat, les gouvernements libéraux ou réformistes, les assurances, voire les mutuelles. Tous ont le même but qui est de s'emparer de milliards d'euros qui leur échappent actuellement, sans aucun rapport avec les marchés financiers et donc sans gains spéculatifs.

Notre système a le privilège de ne dépendre de personne, sauf du montant du salaire. Tout s'accorde depuis le début de leur crise à dire que notre système social est un amortisseur à la récession sociale. Il est vrai que nous ne sommes pas dans la même misère que le peuple grec, espagnol, portugais ou italien. Enfin, c'est eux qui le disent, à voir ...

Cette protection sociale à la française est due à la volonté des forces progressistes de ne pas laisser un seul citoyen sur le bord de la route parce qu'il n'a plus de travail, malade, avec des enfants ou encore en retraite, d'où la cotisation.

La cotisation (salariale et patronale) produit de la richesse créée dans l'entreprise, est encore le financement principal de la Sécurité sociale et doit le rester.

Les différentes réformes des gouvernements passés ont pourtant réduit très nettement la part cotisée dans les recettes des différentes caisses. En effet, en instaurant la CSG et la RDS, les gouvernements ont introduit une part importante d'impôt dans le financement, qui s'ajoute aux différentes taxes. Cette orientation détourne le principe de financement de la protection sociale et renie ses fondements, qui sont la cotisation à l'entreprise, la responsabilité sociale de celle-ci, et celle du monde du travail.

Les uns comme les autres ont des arguments qui peuvent s'entendre, mais il faudra bien trancher. Mais les faits sont là et les annonces du gouvernement font peser des menaces importantes sur l'avenir de notre bien commun.

Sarkozy nous a déjà asséné un sacré coup sur le dossier des retraites, mais Hollande nous prévoit pire.

Eh oui, le capital se moque de la couleur du parti au pouvoir pourvu qu'il avance et on voit bien que la sociale démocratie n'est pas tellement différente de la droite. Nous n'accepterons aucun nouveau recul.

L'accord et la loi de « Sécurisation de l'emploi » en sont la preuve. C'est la fin du financement pérenne de la Sécurité Sociale.

Des discussions sur l'ensemble de la protection sociale vont avoir lieu avant la fin de l'année : le financement de la Sécurité Sociale, de la perte d'autonomie et ses conséquences, des retraites, du chômage, des allocations familiales.

Que voulons-nous ? Un système individuel ou une vision collective de la répartition ?

Un groupe de travail s'est mis en place depuis maintenant plus de deux ans à l'initiative de l'USR qui a travaillé sur les différents dossiers que sont le financement de la perte d'autonomie, le problème de la désertification médicale dans notre département, les retraites, le financement de la protection sociale. Ce groupe de travail a proposé à la CE nombre de documents qui ont tous été validés.

La question du financement doit être la priorité de nos revendications et de nos discussions. Cette question, comme tout ce qui concerne le socle de protection doit redevenir l'objet des revendications interprofessionnelles et confédérées. Nous l'avons dit dans la première partie, nous devons nous battre sur tous les fronts car l'ensemble de nos revendications portent sur des sujets qui ne sont pas dissociables les uns des autres.

Nous proposons :

- Le financement de la protection sociale dans son ensemble (retraite – santé – famille) exclusivement par la cotisation et non par l'impôt,
- L'attribution sans condition de ressources des allocations familiales dès le premier enfant,
- L'augmentation des retraites au niveau du SMIC à 2.000 € pour les minimas et calculé sur les dix meilleures années.
- Le départ à la retraite à 55 ans pour tous assortie d'un départ anticipé pour reconnaissance de la pénibilité et autres contraintes avec un revenu de remplacement de 75 % du dernier salaire brut, toutes primes comprises et sans plafonnement, ou des dix meilleures années pour le secteur privé si plus avantageux.

- La prise en charge à 100 % de toutes les pathologies et de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans sa branche maladie.
- La nationalisation complète des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et sans reste à charge pour les familles.
- La fin du numerus clausus pour les médecins et l'obligation d'installation dans les zones insuffisamment pourvues, notamment le secteur rural.
- La réappropriation de la Sécurité Sociale par les salariés dans les Conseils d'Administration.
- L'abrogation de la loi HPST.
- La prise en charge des maladies professionnelles par les entreprises responsables, leur condamnation et la mise en œuvre des moyens de prévention.

III - VIE SYNDICALE ET SYNDICALISATION

Le renforcement, la qualité de la vie syndicale, la construction ou la reconstruction des syndicats doivent être notre priorité.

Quelles sont les conditions pour que la CGT puisse jouer pleinement son rôle de première organisation syndicale reconnue? Des syndiqués nombreux et organisés sur leur lieu de travail. Le fait de n'être pas syndiqué doit être une exception et non l'inverse.

Tout cela ne peut être envisageable que si nous avons une véritable vie syndicale à l'intérieur de chaque structure de la CGT : syndicat, UL, UD, USR

Là où cela est possible, chaque syndicat doit faire le maximum pour se doter d'un responsable à la vie syndicale.

La charte de la vie syndicale adoptée par le 47^{ème} Congrès Confédéral devra être connue par tous nos militants et syndiqués.

A/ BILAN D'ACTIVITÉ

L'information des syndiqués est indispensable pour leur permettre de se faire leur propre opinion, de pouvoir débattre et de prendre part aux décisions de la CGT.

Pour cela ils doivent être rattachés à un syndicat.

L'Union Départementale, avec ses différentes structures, doit réfléchir sur la pertinence de création de syndicats, pour que chaque syndiqué isolé fasse partie d'un syndicat.

Le syndicat multiprofessionnel actif doit constituer un tremplin vers des syndicats professionnels.

Des sections multiprofessionnelles d'actifs d'Union Locale ont été créées afin d'être plus proches des syndiqués.

Malgré les efforts consacrés pour créer des collectifs par profession et organiser au mieux les syndiqués actifs isolés, cela n'a pas abouti à ce jour. Notre objectif reste intact.

A défaut de forces organisées suffisantes, les syndicats avec l'Union Départementale conviendront des modalités d'organisation et de suivi «d'antenne locale» ou de «permanence locale» destinées à répondre à l'accueil des salariés, des retraités et des chômeurs.

Depuis des années l'Union Départementale tentait de se déployer sur le bassin d'emploi d'Aubigny. Aujourd'hui, grâce à l'investissement de l'UD mais aussi de militants de ce bassin d'emploi, c'est chose faite. En effet une permanence a lieu le deuxième mardi de chaque mois, Salle des Associations à Aubigny.

Les collages et distributions de tracts sont assurés régulièrement par ces militants.

La manifestation du 1^{er} mai 2012, renouvelée en 2013, a pu y être organisée, voilà 40 ans que cela n'était pas arrivé.

B/ SYNDICALISATION

Pour pouvoir faire aboutir nos revendications il faut être nombreux, organisés, formés et informés.

La syndicalisation est indispensable pour faire aboutir nos revendications.

En 1936, la CGT passe de 800 000 à 5 millions de syndiqués, un salarié sur deux est syndiqué à la CGT. Après un certain affaiblissement nous assistons en 1968 à une notable progression.

Le renforcement est la question clé de notre démarche CGT. Elle doit être le souci permanent de chaque syndicat, être au centre de l'activité des militants.

C'est la faiblesse du nombre de syndiqués CGT qui explique les reculs sociaux infligés aux salariés par le gouvernement, le patronat et le monde de la finance.

Depuis notre dernier Congrès nous constatons, dans notre département, une baisse du nombre d'adhérents, tant chez les actifs que chez les retraités, alors qu'au niveau national on enregistre une hausse du nombre de syndiqués depuis 5 ans. Cette régression est due, entre autre, à la désindustrialisation, à la hausse du chômage et à la baisse du nombre d'habitants de notre département ainsi que la non continuité syndicale «Actif/Retraité».

Cependant il existe un paradoxe entre notre taux de syndicalisation et notre influence lors des élections professionnelles.

Malgré une faible participation, les résultats aux dernières élections dans les Très Petites Entreprises (plus de 29 % des voix pour la CGT) sont représentatifs de l'attachement des salariés à la CGT nous incitant à développer une activité particulièrement envers ces salariés.

Pour la CGT, le renforcement n'est pas uniquement le reflet de l'audience que nous ont donnée les salariés par leur vote. Le renforcement, c'est se donner les moyens de développer le syndicalisme de proximité, présent, actif sur le terrain et les moyens de répondre aux attentes des salariés qui veulent, en grande majorité, un syndicat utile et efficace.

Dans les syndicats, les campagnes d'adhésion sont des temps forts pour le travail de terrain. Elles doivent s'envisager, s'organiser à partir d'objectifs ciblés, chiffrés, datés pour progresser, atteindre et dépasser les 4.000 syndiqués dès cette année dans notre département (déjà adopté en 2010).

Il faut expliquer aux salariés la nécessité de se syndiquer à la CGT :

- ⇒ Pour connaître, défendre nos droits, en conquérir de nouveaux,
- ⇒ Pour promouvoir des valeurs de progrès social, d'égalité, de démocratie et de paix,
- ⇒ Pour agir collectivement et contrer les attaques du patronat,
- ⇒ Pour améliorer au quotidien nos conditions de travail.

Nous devons proposer l'adhésion aux salariés, leur expliquer la nécessité d'être organisés face au patronat et aux financiers qui, eux, le sont pour faire régresser nos droits. Il faut être plus nombreux pour faire aboutir nos revendications et changer de société.

C/ CONTINUITÉ SYNDICALE

La continuité syndicale c'est rester ADHERENT de la CGT lorsque l'on est en retraite, lorsque l'on change d'entreprise, voire d'atelier, lorsqu'on est au chômage.

Il semble que nous ne mesurons pas convenablement, et cela à tous les niveaux, l'importance de cette poursuite de l'engagement syndical.

En effet, au moins CINQ SALAIRES SYNDIQUES EN ACTIVITE SUR DIX SONT PERDUS A LEUR DEPART A LA RETRAITE.

C'est dire le manque à gagner militant pour les syndicats ou sections syndicales de retraités et pour la CGT.

Pourquoi cette situation ?

Ces syndiqués qui arrêtent leur engagement syndical ne se disent-ils pas : *«Je n'ai plus de comptes à rendre, plus de hiérarchie sur le dos, plus d'horaires, plus de cadences de travail à respecter. Je ne suis plus exploité par un patron, plus de revendications, plus de danger d'être licencié puisque je ne suis plus dans la boîte et je touche ma retraite, alors pourquoi être toujours syndiqué» ?*

Mais ces camarades oublient un élément essentiel, c'est qu'à la retraite, ils sont toujours dans le même contexte économique et social. Leurs droits et acquis de retraités, le niveau de leur pension, leur pouvoir d'achat, le droit à rester en bonne santé, à pouvoir se soigner, à compter sur des services publics de qualité et de proximité, etc... sont sous le feu du patronat et des financiers. Ces derniers ne voient que leurs profits et la rentabilité du capital. Le gouvernement s'accorde avec ces orientations.

Nous avons donc intérêt, dans nos syndicats d'**ACTIFS**, à argumenter pour convaincre de la nécessité de **RESTER SYNDIQUE A LA RETRAITE**. Les retraités ont des **BESOINS**, des **RENDICATIONS**, des **ACQUIS A CONSERVER** : leur nouvelle situation est liée à **CELLE DES SALAIRES** donc au **TRAVAIL**, à **L'EMPLOI**, aux **SALAIRES**, etc... Seuls ils ne peuvent se **DEFENDRE**.

Il est donc indispensable de traiter cette question de la continuité syndicale dans la **SYNDICALISATION** et de la mettre à **L'ORDRE DU JOUR DE NOS REUNIONS SYNDICALES DANS L'ENTREPRISE**, mais aussi aux échelons des Unions Locales et de l'Union Départe-

mentale, sans oublier de solliciter l'Union Syndicale des Retraités CGT, les sections et syndicats de retraités et leurs militants.

Dans notre réflexion, à tous les échelons, il nous faut aussi tenir compte du décalage entre le nombre de bases syndicales d'ACTIFS (115) et le nombre de bases Retraités (25) dans notre département, ce qui est un handicap certain qu'il nous faut réduire le plus possible par la CREATION DE NOUVELLES BASES SYNDICALES RETRAITES.

Dans cette attente, notons l'existence dans chaque Union Locale, de sections syndicales multiprofessionnelles qui regroupent les retraités qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus avoir de lien avec leur syndicat d'origine.

D/ FORMATION SYNDICALE

Depuis notre dernier congrès nous avons constaté une amélioration en ce qui concerne la formation syndicale.

Une plus grande diversité de sujets ont été proposés. Au travers des journées d'études, différents thèmes fondamentaux liés à l'actualité ont ainsi été abordés (la retraite, la dette, la perte d'autonomie, le stress au travail, la protection sociale...).

Nous avons aussi mis en place une formation «vie syndicale et politique financière» en direction des responsables de syndicats. De nombreux militantes et militants ont déjà suivi cette formation.

Un point extrêmement positif est à noter : nous constatons une importante participation des femmes dans nos formations syndicales.

Malgré un manque de formateurs qui se fait de plus en plus criant, nos efforts ont permis d'assurer un maximum de stages qui dépendent de l'UD.

Dans le cadre du collectif formation syndicale, la même amélioration se fait sentir avec des réunions plus régulières qui ont permis, par souci d'efficacité, d'établir plus tôt le calendrier des formations.

Nous devons toutes et tous être conscients de la nécessité d'une formation syndicale de qualité, avec pour but l'amélioration de nos connaissances dans le cadre de luttes efficaces. Pour le développement de la formation syndicale, plus de militants doivent œuvrer afin d'élargir ce potentiel.

Concernant les documents stagiaires, si les Unions Locales ont eu réception d'un niveau 1 tout neuf, ce n'est pas encore le cas pour le niveau 2. C'est au travers d'articles de presse, spécialisée ou non, de documents syndicaux, que l'on alimente la réflexion, les recherches et l'analyse des stagiaires.

La formation syndicale est un précieux outil de lutte et de conquête sociale.

E/ COMMUNICATION

Depuis 3 ans l'UD est à la recherche d'un responsable à la communication, c'est un besoin vital pour notre organisation et pour la gestion des luttes.

L'Union Départementale dispose comme moyens principaux de communication, du bulletin de l'UD et du site internet (www.ud18.cgt.fr).

Un des objectifs est de diffuser les informations que les syndicats communiquent. Il est donc primordial pour notre organisation que les syndicats nous informent sur la vie et l'activité syndicale de leur entreprise. Utilisons pleinement ces outils face aux coups répétés des médias, propriété du capital.

A CE JOUR, SEULEMENT 925 ADRESSES D'EMAIL SONT RÉPERTORIÉES DANS LE COGITIEL, ce qui est trop peu. Nous demandons donc aux secrétaires de syndicats de répertorier les adresses mail de leurs syndiqués et de les inscrire dans le CoGiTiel. Ce système nous permet de les informer rapidement.

Chaque syndiqué reçoit le Journal «Ensemble». Cela ne peut suffire à l'information des syndiqués qui doivent être abonnés à notre presse syndicale la Nouvelle Vie Ouvrière «NVO».

Trop peu de syndicats et de syndiqués le sont. Pour notre département seulement 28 syndicats et 169 syndiqués individuels sont abonnés. Nous devons nous engager à développer l'abonnement de notre revue syndicale. Ne peut on pas prendre l'engagement que chaque syndicat soit abonné à la NVO ?

Autres publications :

- La Revue Pratique de Droit Social «RPDS» constitue un outil juridique indispensable,
- «Option» en direction des Ingénieurs, Cadres et Techniciens,
- Vie Nouvelle en direction des Retraités.

Les syndicats, en fonction de leurs moyens financiers, doivent se doter de ces importantes publications. A noter qu'elles sont consultables à l'Union Départementale notamment.

F/ RÉSOLUTIONS

Au regard du contenu de notre document, de notables progrès restent à accomplir.

Face à la multiplication des offensives contre les salariés, les retraités et chômeurs et plus largement contre la majorité de nos concitoyens, la nécessité d'agir collectivement au sein de syndicats CGT renforcés s'affirme de jour en jour.

Face à l'organisation de la dégradation des Services Publics dans notre pays, la lutte pour leur préservation et leur développement constitue un enjeu crucial.

Face à la désindustrialisation tous azimuts, déployons plus et mieux notre Union Départementale. Nous devons rapidement investir certains bassins d'emplois, certaines types d'Entreprises et d'activités : Petites et Moyennes entreprises (PME), très petites Entreprises (TPE), salariés saisonniers... (Sancerrois, Boischaux, Cher Nord).

Renforcer le lien Actifs/Retraités afin de combler le fossé en termes de continuité syndicale avec l'objectif du 100 %.

Atteindre rapidement, dans un premier temps, l'inscription dans CoGiTiel d'au moins 50 % des adresses d'emails afin d'accélérer et renforcer la diffusion des informations.

Multiplier les contacts avec la jeunesse qui constitue l'avenir de notre pays et tenter de renouer des liens avec les salariés privés d'emploi.

Quelques rappels des efforts à déployer pour l'accomplissement de ces tâches :

- ⇒ Atteindre rapidement une cotisation à 1 % avec un maximum de prélèvements automatiques,
- ⇒ Versement régulier des cotisations au moins 4 fois par an,
- ⇒ Développer l'activité syndicale au plus près des salariés dans l'entreprise, avec le souci du fonctionnement démocratique de nos syndicats.

IV - DES MOYENS FINANCIERS POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE NOTRE UNION DÉPARTEMENTALE

A/ POUR UNE ACTIVITÉ MAXIMALE DE NOTRE UD

Au fil des années, la part des cotisations reste inférieure à 40 % de nos recettes budgétaires.

Nous voulons réaffirmer que la cotisation de l'adhérent actif, retraité et chômeur constitue le fondement de nos moyens financiers pour une indépendance maximale et le déploiement d'une activité grandissante, conforme aux intérêts des syndiqués et des salariés.

De plus, chaque syndicat doit s'impliquer vraiment dans toutes les actions qui apportent des recettes complémentaires incontournables à l'équilibre de notre budget (ex : souscription de l'UD, dons, manifestations diverses). La formation syndicale, outre son importance militante, y contribue également.

B/ LES QUESTIONS FINANCIÈRES, LE NIVEAU DES COTISATIONS, LA BATAILLE DU 1 %

Généralement, le taux de cotisation à 1 % ne pose aucun problème aux nouvelles structures. Des syndicats plus anciens (actifs et retraités) réalisent des efforts constants pour l'atteindre sans que cela pose problème chez les syndiqués.

Des avancées sont possibles puisque le niveau moyen départemental des cotisations est en 2012 à 13,43 € pour les Actifs Ouvriers, Employés et à 20,61 € pour les actifs Ingénieurs, Cadres & Techniciens et à 8,60 € pour les Retraités.

Le renforcement de la CGT, la qualité de la vie syndicale, le paiement du FNI et des 11 cotisations avec remise des 12 timbres, le 1 % et les prélèvements automatiques sont des questions importantes à porter au débat.

Nous pensons également qu'il faut poursuivre et accentuer l'effort qui permette de parvenir partout au 1 % d'ici notre prochain Congrès, assorti d'une revalorisation régulière de nos cotisations.

Afin que les syndiqués s'intéressent à la santé financière de leur organisation, l'élaboration du budget, le suivi régulier de son exécution et la continuité syndicale actif/retraité doivent être au cœur de notre activité.

C/ QUEL BILAN DEPUIS LA CONSTRUCTION DE COGÉTISE ?

Si les deux premières années de la mise en place de cet outil (2007-2008) furent laborieuses, de notables améliorations sont intervenues au fil des années.

Aujourd'hui, si la plupart des petites imperfections ont été corrigées, il subsiste parfois quelques rares erreurs auxquelles il doit être possible de remédier par :

- ⇒ Le paiement régulier des cotisations à CoGéTise,
- ⇒ L'utilisation d'Internet, dans tous les syndicats où cela est possible, pour effectuer leur déclaration,
- ⇒ L'envoi systématique à l'UD et l'UL d'un double de chaque bordereau.

D/ LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE UD AUJOURD'HUI

Si quelques dispositions internes nous ont permis d'améliorer une situation antérieure délicate, il convient néanmoins d'être constamment vigilant. L'Union Départementale a notamment été attentive depuis 3 ans sur :

- La nécessité de porter attention à nos dépenses,
- La perception et le règlement réguliers des cotisations,
- L'étude fréquente, lors des CE de l'UD, d'un tableau comparatif de rentrée des cotisations,
- Avec la Commission Financière et de Contrôle (CFC) le regard sur l'évolution du budget en cours et la situation financière du moment afin d'alerter sur les éventuelles corrections à effectuer.
- L'apport incontournable que constituent les recettes complémentaires.

Autant de sujets qui vinrent en débat lors du Congrès Extraordinaire de l'UD en Décembre 2011.

CONCLUSION

NOTRE UNION DÉPARTEMENTALE DOIT CONFORTER TOUS SES MOYENS POUR DÉPLOYER UNE ACTIVITÉ RENFORCÉE, À LA HAUTEUR DES ÉVÈNEMENTS.

RAPPORT COMMISSION des MANDATS

249 délégués(ées) ont participé à l'ensemble des 5 séances de ce Congrès sur 2 jours 1/2.

Moyenne d'âge des Actifs : 47 Moyenne d'âge des Retraités : 67 Moyenne d'âge du Congrès : 55 ans

65 Femmes (dont 21 retraitées) et 184 Hommes (dont 76 retraités).

Plus jeune : 21 ans Mike Ladislas de LCM Plus âgés : Michel Thuau 85 ans - Retraité Multipro. Vierzon
Maurice Renaudat - Retraité Métaux Bourges

Répartition par profession chez les Actifs :

23 Agents de maîtrise - 11 Cadres - 98 Employés(ées) - 16 OS - 64 OPQ - 2 Ingénieur - 35 Techniciens(ennes)
dont 3 délégués(ées) à la recherche d'emploi.

Nombre de syndicats représentés :

39 Syndicats Actifs :	22 UL de Bourges 2 UL de St-Florent	10 UL de Vierzon 1 UL de La Guerche	3 UL de St-Amand 1 UL d'Aubigny
17 Syndicats Retraités :	12 UL de Bourges 1 UL de St-Florent	2 UL de Vierzon 1 UL de La Guerche	1 UL de St-Amand

COMMISSION EXECUTIVE et COMMISSION FINANCIERE et de CONTRÔLE



	Nom - Prénoms	Entreprise	Union Locale
	ANGIBAUD Daniel	Territoriaux Vierzon	Vierzon
<i>Membre Bureau</i>	ARNOULT Emmanuelle	CH George Sand	Dun-sur-Auron
	BOURET Jean Pierre	Retraité DGATT	Bourges
<i>Membre Bureau</i>	BRANCOURT Cathy	MdR Bellevue	Bourges
	BURDIN Laëtitia	Territoriaux St-Florent	St-Florent
	COLAS Hervé	Pôle Emploi	Bourges
	COVELLI Noël	Centre Louis Gatignon	Vierzon
	DESMOUSSEAU Denis	Territoriaux La Guerche	La Guerche
	DOMAIN Christian	Energies 18	Bourges
<i>Membre Bureau</i>	GEDOUX Gérard	Retraité SNCF	Bourges
	GENDROT Loïc	DGATT	Bourges
	GOSSET Kévin		Bourges
	GOUDINOUX Maryvonne	Retraîtée CH Jacques Cœur	Bourges
	GUINET Nadège	Ctre Hospitalier Jacques Cœur	Bourges
	HEINIS Philippe	Nexter (ex GIAT)	Bourges
<i>Membre Bureau</i>	JAUBIER Pascal	Territoriaux St-Florent	St-Florent
	JOSEPH Pierre	Synd. Multipro. Actifs	Bourges
	LARDUINAT Dominique	FAPT	Bourges
	LASNIER David	Cheminots	Vierzon
	LEGER Daniel	Retraité Ets Militaires	Bourges
<i>Membre Bureau</i>	LEPAIN Nicolas	Bourges +	Bourges
	LINGLAIN Elicia	Synd. Multipro. Actifs	Bourges
<i>Secrétaire Général</i>	MARTINEAU Sébastien	CH George Sand	Dun-sur-Auron
<i>Membre Bureau</i>	MELIN Gérard	Retraité FJT	Bourges
	MERSEY Gilles	Territoriaux	Bourges
	MILLET Guy	FAPT	Bourges
	NOEL Aurélie	Carrefour	Bourges
	PARIS Armelle	Ctre Hospitalier Jacques Cœur	Bourges
	PENIN Jean-François	Conseil Général	Bourges
<i>Trésorier</i>	PERROT Eric	FAPT	Bourges
	PICHOT Frédéric	Bussière	St-Amand
	PINAULT Michel	SNWM St-Florent	St-Florent
	RAYMOND Rémi	Nexter (ex GIAT)	Bourges
	REDRON Didier	Wilo	Aubigny sur Nère
<i>Membre Bureau</i>	SCHOEVAERT Mathys	Retraité MPO	Bourges
	STAATH Jacques	MBDA	Bourges
<i>Membre Bureau</i>	TESSIER Gillette	Finances Publiques	Bourges
<u>Commission Financière et de Contrôle</u>			
	CHOLLET Michel	Retraité Ets Militaires	Bourges
	LAURENT Patrick	Ctre Hospitalier St-Amand	St-Amand
	PATRIGEON Michel	Synd. Multipro Actifs	Vierzon
	PELLETIER Jean-Claude	Retraité	Bourges
	PHILIPPEAU Patrick	Retraité Berry Républicain	St-Florent



Union syndicale de la santé
et de l'action sociale CGT du Cher
8, place Malus - 18000 Bourges
Tel: 02 48 50 55 38

MOTION

Les 250 délégués CGT du département du Cher, réunis du 12 au 14 Juin en congrès, s'insurgent et s'opposent à la décision du Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Amand Montrond d'assigner en justice le CHSCT, à propos d'une expertise, que les membres ont eux-mêmes demandée et approuvée à l'unanimité lors d'un vote dans cette instance.

Le directeur est coutumier des entraves au fonctionnement du CHS CT.

La CGT condamne cette procédure incompréhensible et continuera de dénoncer toutes formes de totalitarisme et de défendre les conditions de travail des salariés ainsi que les droits des usagers.

Pour la CGT, il est intolérable de bafouer les droits du travail et de considérer les agents de cet Hôpital comme n'ayant aucun droit, excepté celui de se taire et de travailler sous les lois du 19^{ème} siècle.

Au travers de cette attaque par la direction de cet établissement, la CGT prendra toutes ses responsabilités afin que les droits des salariés soient respectés.



*L'Union Départementale tient à remercier
tout particulièrement*

- ☞ Le Syndicat CGT Nexter*
- ☞ L'Union Locale de Bourges*

*☞ Merci aussi à tous ceux qui ont pris en charge
l'organisation matérielle de ce congrès :*

*remuer des tables, transporter des kilos de
documents, de vaisselle, de nourriture ;
préparer, ranger, nettoyer la salle,
tout cela fait aussi partie de l'activité militante,
même si ce n'est pas évident pour tous,
et contribue à la réussite de ce moment fort
de la vie de la CGT, le Congrès.*

28 et 29 Août 2013 **deux Journées d'Etude**

- Loi sur la sécurisation de l'emploi**
- L'Europe et ses conséquences**

**Grande Salle de l'Union Locale
de BOURGES
5 Bd Clémenceau
de 9 h à 17 heures**

**Déposez dès maintenant
vos congés éducation.**



UN APPEL URGENT de la COMMISSION LOGEMENT HABITAT CGT 18 aux SYNDICATS CGT du CHER

Nous recherchons impérativement parmi les syndiqué(e)s Cgt des personnes pour compléter la représentation INDECOSA-CGT 18 au sein des Conseils de Concertation Locative (CCL) des 4 offices HLM.

La difficulté récurrente à pourvoir les mandats attribués à notre association porte préjudice pour notre intervention dans les instances HLM afin de porter "haut et fort" la voix des locataires, leurs exigences et contribuer à la résolution de leurs problèmes dans leur logement, leur environnement (bâtiment, quartier, cité...)

Où sont nos besoins ?

- OPH DU CHER : il nous manque **2** représentants et **1** suppléant au CCL
- BOURGES HABITAT : il nous manque **2** représentants et **1** suppléant au CCL
- JACQUES COEUR HABITAT : il nous manque **2** représentants et **1** suppléant au CCL
- FRANCE LOIRE : il nous manque **2** représentants au CCL

Nous ne pouvons attendre l'échéance de décembre 2014 (élections des locataires HLM pour désigner à nouveau leurs représentants dans les Conseils d'administration) pour faire évoluer cette situation. Les conditions pour être mandaté INDECOSA-CGT dans les CCL : être locataire à l'office HLM concerné et donner son accord pour être désigné par l'association.

Après discussion au sein de votre organisation, merci de nous faire connaître les possibles sollicitations parmi les syndiqués Cgt.

Coordonnées de la personne à contacter :

Syndicat :

Nom et prénom :

Adresse - postale :
.....

- électronique :

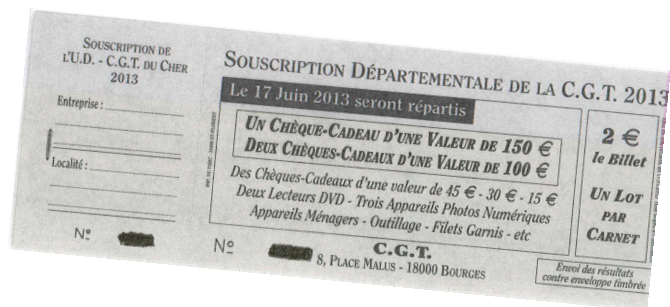
Téléphone - personnel :

- professionnel si possibilité d'être joint :

Pour tout contact : Guy Léger - 06 79 08 44 43 - g.leger@sfr.fr

Document à retourner dans les meilleurs délais à : INDECOSA-CGT 18
8 place Malus 18000 Bourges - ou par mail : g.leger@sfr.fr

SOUSCRIPTION de l'UD-CGT du Cher



REPARTITION DES LOTS

CHEQUE CADEAU de 150€uros: 2854

CHEQUES CADEAU de 100€uros: 3569 - 4966

CHEQUES CADEAU de 45€uros: 0287 - 1519 - 2203 - 3388 - 4001 - 4262

CHEQUES CADEAU de 30€uros: 0774 - 1155 - 1183 - 1204 - 1233 - 1262 - 3686

CHEQUES CADEAU de 15€uros: 0630 - 1160 - 1169 - 1220 - 2996 - 5470

LECTEURS DVD: 0827 - 5374

APPAREILS PHOTOS: 0482 - 2084 - 2871

GRILLE-PAIN: 068 - 094 - 0733 - 1422 - 1438 - 1500 - 2228

BOUILLOIRES ELECTRIQUES: 098 - 0194 - 2381 - 2728 - 3928 - 4023 - 4484 - 4809

MIXERS: 063 - 1444 - 2234 - 2293 - 3095 - 4371 - 4454

PLANCHAS: 0457 - 1140

PERCEUSES ELECTRIQUES: 048 - 0415 - 0715 - 1417 - 2240 - 3075 - 4937

SCIES SAUTEUSES: 085 - 0439 - 0510 - 0519 - 2242 - 2250 - 3550 - 3781

BOULES de PETANQUE: 058 - 0551 - 1210 - 1452 - 2432 - 2520 - 3077 - 3924

FILETS GARNIS:

0012 - 0322 - 0893 - 1088 - 1230 - 1543 - 2129 - 2416 - 2677 - 2754 - 2942 - 3052

3108 - 3126 - 3311 - 3458 - 3904 - 4118 - 4191 - 4203 - 4558 - 4588

Les billets dont les numéros se terminent par 1 ou 6 gagnent 1 lot

Les lots sont à retirer à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher

8 Place Malus à Bourges

sur présentation du billet gagnant

et ce jusqu'au 31 Octobre 2013